ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Consultations judiciaires gratuites. — à l'Hôtel-de-ville, de 9 à midi.

Théâtre Couvreur, rue Archimède, représentation à 5 h. 1/2 du soir. — « Miss Robinson » opéra-comique et « Le comte de Najac ».

Marché aux Fleurs, Grande Place, jusqu'à une heure.

Marché. — Grande-Place et place de la Liberté.

Bibliothèque, collections d'échantillons et dessins artistiques, à l'école nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à 2 h. 1/2.

Musée artistique, archéologie, ethnographique et d'histoire naturelle, place Chevreul, ouvert de 10 heures à 2 heures.

Grand Théâtre Hippodrome. — à 4 h. Tournée Baret avec Mme Richard de l'Opéra et M. Viardot.

Lire en 2e page, les détails complets sur l'incendie de la fabrique Bretsonnet.

BAL A " LA PAIX "

Ce soir, dimanche 8 janvier, aura lieu dans la salle des Fêtes de la Coopérative *La Paix*, un grand bal, organisé au profit d'une famille nécessiteuse. Prix d'entrée, 0,60.

Accident. — Polydore Vanuisfeld, ouvrier charpentier, demeurant à Lys-lez-Lannoy, déchargeait, vendredi matin vers 10 heures, des caisses de bois, lorsque l'une d'elles lui tomba sur le pied gauche et lui écrasa le gros orteil.

Le blessé a été, après avoir reçu des soins dans une maison voisine, reconduit en voiture à son domicile.

Une Première à Roubaix. — Nous engageons nos concitoyens à aller applaudir, ce soir, au théâtre Couvreur, l'œuvre de notre sympathique et aimable confrère, Marius Veran, de « l'Avenir ».

« Le comte de Najac » drame en 4 actes, est une pièce à thèse ainsi que l'indique son sous-titre, « Justice sociale ».

Nul doute que le chef-d'œuvre, dû à la plume alerte de notre distingué confrère ne soit bien accueilli du public roubaisien.

Un rouleau de poids. — La ville de Roubaix avait décidé, il y a quelque temps, l'achat d'un rouleau, pour l'empierrement des chaussées.

Ce rouleau, du poids de 18000 kilos a été construit à l'usine de Liancourt (Oise).

Il a été amené en ville, avant-hier, et pesé sur la bascule publique de la Grande Place

Vol de tissus. — Des hardis malfaiteurs, profitant de l'absence des hommes de ville de la teinturerie-apprêt Emile-Roussel, rue de l'Epeule, qui faisaient des livraisons de tissus chez MM. Ternynck, fabricants, rue de la Fosse-aux-Chênes, ont dérobé pour 200 francs de tissus sur la voiture.

La police a ouvert une enquête.

Ivresse, outrage, rébellion. — Avant-hier soir, Brutus Verschaeve, âgé de 35 ans, homme de peine, demeurant rue Turgot, cour St-Joseph, 13, a été arrêté pour ivresse, outrage et rébellion envers l'agent Moutonnier.

L'ivrogne a été écroué au poste du 1er arrondissement.

La rue de la Gare décorée. — On se rappelle que le Conseil municipal a accordé, dans sa séance du 29 juillet, la ferme de la publicité sur les becs de gaz, à la Société générale de Publicité.

Cette société a commencé, depuis quelques jours, la pose des écussons-réclame, rue de la Gare.

Ces placards, très coquets, attirent l'attention du public, car ils décorent agréablement la rue de la Gare.

C'est M. J. D. Lardière, directeur de la succursale de Lille qui dirige le travail de la pose.

Distinction honorifique. — M. Vidise, directeur de l'Ecole de la rue Dubois, vient d'obtenir du ministre du Commerce une médaille de bronze, pour le développement qu'il a donné dans son école, aux livrets de caisse d'épargne.

Enseignement primaire. — M. Lecomte, instituteur titulaire, nommé récemment à l'école de la rue Dubois, passe à l'école du boulevard d'Halluin et permute avec M. Denebourg.

Les contraventions. — La police a dressé hier six contraventions, dont une pour embarras de la voie publique et cinq pour ivresse.

Les rentes des travailleurs. — Un accident est survenu le 5 janvier, à 4 heures du soir, chez MM. Louis Cordonnier et Screpel, fabricants, à Désobry Marie, 15 ans 1/2, bobineuse, rue Watt, cour Désobry, 12.

Cette ouvrière s'est blessée en levant une broche.

La blessure est une plaie contuse du médius gauche qui exigera un chômage de 6 à 8 jours, d'après M. le docteur Picquet.

Libre-Pensée « Ni Dieu, ni Maître ». — La société de Libre-Pensée qui a son siège à l'estaminet Henri Carette, 104, rue d'Alma, se réunira dimanche 8 janvier, à 7 heures du soir, en assemblée générale mensuelle.

Société athlétique. — Le bureau de la Société athlétique roubaisienne, qui a son siège à l'estaminet Desbonnet, rue Jeanne-d'Arc, en face des Halles, a été composé comme suit :

MM. Henri Lefebvre, président ; Jean Descamps, vice-président ; Jules Duchatelet, secrétaire ; Henri Plateaux, Eugène Vandeneke, Alphonse Parsys, Albert de Ridder, commissaires ; Edmond Desbonnet, directeur de l'école de culture physique de Roubaix, professeur de jeux olympiques.

Trois fois par semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi, de 7 à 10 heures du soir, la salle athlétique, avec tous ses engins, est mise à la disposition des sociétaires.

BEURRE D'OOSTCAMPT

le plus pur, le plus fin et le moins cher, 13, rue du Bois Roubaix.

JOSEPH CLAUSS

Horloger de la ville de Roubaix, rue de l'Ommelet, 104, Roubaix. Réparations à prix réduits, concernant l'Horlogerie et l'Electricité.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 7 janvier 1899

NAISSANCES. — Lucien Capelle, boulevard de Cambrai 59. — Jeanne et Jean Gabriel (jumeaux), rue Bernard, cour Mayot, 13. — Camille Wamin, rue Jacquard, cour du Gaz, 16. — Adolphe Winckel, rue de Lannoy, cour Boyaval, 21. — Georges Vandebeulque, rue de Vauban, 6 bis. — Albert Demarez, rue du Bois le Duc, 3. — Charles Phlypo, rue Blanchemaille.

DÉCÈS. — Albert Desmarchelier, 11 jours, rue Lacroix, 37. — Céline Baudart, 57 ans, rue Daubenton, 35. — Catherine Lejeune, 64 ans, rue Montgolfier, 60.

CROIX

La Cocotte. — La fièvre aphteuse vient de se déclarer chez un cultivateur de la rue de Bapaume, M. Boudringhien.

Par arrêté du 5 janvier, M. le préfet du Nord a prescrit les précautions d'usage et a chargé M. Frelier, vétérinaire à Lille de veiller à leur exécution.

Au Bureau de bienfaisance. — Hier, les indigents ont pour la première fois reçu leur pain à domicile. Seize boulangers de la localité se partagent à peu près également la quantité totale de pain à fournir et desservent les familles se trouvant le plus à proximité de chez eux.

Ce système, le meilleur à tous les points de vue, satisfera sûrement les assistés du Bureau de Bienfaisance car il supprime les dérangements continuels auxquels ils étaient astreints. Les boulangers, en majorité, n'ont pas lieu de s'en plaindre, tels d'entr'eux qui voyaient leurs mémoires trimestriels ne s'élever qu'à un taux infime, les voyant présentement tous ramenés au même niveau.

Par les soins du maire, une circulaire a été remise à chaque indigent pour lui faire connaître le changement apporté dans le mode de distribution et lui indique en même temps le boulanger qui lui livrera le pain qui lui est accordé.

Service des eaux potables. — Nous rappelons que c'est demain lundi à 11 heures du matin, qu'aura lieu l'adjudication en six lots des compteurs Kennedy, compteurs Schneiber, fontes et robinets-vannes, plombs, tuyaux cuivre et robinets d'arrêt.

A la même heure les travaux d'entretien des acqueducs et de construction des branchements particuliers seront également adjugés.

ETAT-CIVIL du 7 janvier — Naissances. — Fontry Palmyre Augusta, 37, fort Boulanger. — Hilero Virginie Germaine, 33, rue du Tonkin.

Décès. — Desrousseaux Gustave Henri, 49 ans 8 mois, ourdisseur, époux de Lefebvre Virginie Marie, rue Kléber, 76. — Bourdend'hay Noël Joseph, 19 jours, rue du Crochet. — Catteau Gustave Emile, 4 mois, rue Guisot, 12.

WATTRELOS

L'affaire de la Houzarde. — Deux des individus, inculpés dans l'affaire de coups de couteau de la Houzarde, les nommés Jules Scheerperel et Emile Plouvier, qui avaient été arrêté relâchés hier. Les deux autres ont été conduits à Lille pour être mis à la disposition du parquet. L'état de la victime n'a pas empiré

Mandat d'arrêt. — Depuis le 18 novembre dernier, un mandat d'arrêt était décerné contre le nommé Georges Devlieger, âgé de 25 ans. Cet individu a déjà subi une quinzaine de condamnations.

Ce sont les préposés de douane de garde à la Martinoise, qui ayant son signalement et l'ayant rencontré l'ont arrêté. Derbeger est sous le coup d'infraction à un arrêté d'expulsion.

La fraude. — Deux roubaisiens, Charles Baudemont, âgé de 38 ans, demeurant quai de Bordeaux et Louis Dewinne, 25 ans, demeurant rue du Crétinier, ont été arrêtés pour fraude. Ils étaient porteurs de 70 francs de marchandises de contrebande.

WILLEMS. — **Arrestation d'un fraudeur.** — On a remis hier à la gendarmerie de Lannoy un nommé Louis Longuépés, âgé de 34 ans, demeurant à Flines-les-Raches, qui avait été arrêté à Willems par les douaniers alors qu'il voulait entrer en fraude du tabac et du café de contrebande représentant une valeur de 132 fr. 50.

TOURCOING

Saisie en gare. — Sur le rapport de M. Montois, vétérinaire-inspecteur de la compagnie du Nord, les commissaires spéciaux de la Gare ont saisi deux porcs, venant de Hollande et destinés à un charcutier des environs.

Ces animaux étaient atteints de ladrerie.

Accidents du travail. — Richard Bavay, 30 ans, tulliste demeurant à Fives, travaillant chez M. Ch. Thiberghien et fils, rue de la Vigne, a été blessé à la main par un éclat de bois.

Bavay en sera quitte pour quelques jours de repos.

— Olivier Lyon, 30 ans, encoleur, demeurant rue de Werwick, travaillant chez M. Ch. Thiberghien et fils rue de l'Alma, a reçu une chaîne de son métier sur le pied gauche.

Lyon a reçu des contusions sans gravité.

Le docteur Vannoufville a ordonné 6 jours de repos.

— Marie Dujardin, 46 ans, demeurant rue de Gand, ouvrière de préparation chez Th. Thiberghien et fils, rue de Lille, s'est fait prendre la main gauche entre deux rouleaux de son métier.

Elle a la première phalange de l'annulaire gauche fracturée.

Le docteur Vancufville a jugé qu'un repos de trois semaines serait nécessaire.

L'Union Tourquennoise. — C'est le 5 février prochain, à 4 heures du soir, dans la magnifique salle de la « Nouvelle Union Tourquennoise », 18, rue de Tournai, que la Société municipale de gymnastique donnera sa fête annuelle d'hiver, qui avait été d'abord fixée au 25 décembre 1898 et qui a été remise à cause des élections.

Salle Leverrier. — Lundi 9 janvier, LE GRAND MOGOL, opéra-bouffe en 3 actes. Grand ballet.

La soirée commencera par CHEZ LE DENTISTE, comédie en 1 acte.

En présence du chaleureux accueil et de l'immense succès fait au corps de ballet, à Roubaix, M. Louis Couvreur, désireux de plaire au public de la ville de Tourcoing, a décidé de donner la représentation du Grand Mogol avec le concours des dames du corps de ballet.

AVIS

Le docteur Delattre, médecin-accoucheur de la Maternité Boucicaut, informe sa nombreuse clientèle que sa clinique des maladies des femmes et des enfants, et des maladies de grossesse, n'est plus située rue de Tourcoing, mais *rue de Lille, 199.*

Les consultations gratuites, réservées spécialement aux indigents, auront lieu le mardi de 2 à 3 heures.

LILLE

UN BANQUET FRATERNEL

LE DÉPART DE LOUIS MARLE

Les rédactions du *Réveil du Nord* et de l'*Egalité* de Roubaix-Tourcoing étaient réunies, hier après-midi, au Café de *La Pompe*, en un banquet fraternel qu'elles offraient au citoyen Louis Marle, qui nous quitte, à notre grand regret, pour entrer au *Combat*, journal socialiste quotidien, organe du Parti ouvrier français, à Calais.

Du commencement à la fin, cette réunion d'amis a été empreinte de la plus franche et de la plus expansive cordialité.

Au dessert, notre rédacteur en chef, le citoyen Siauve-Evausy, avec cette chaude et communicative éloquence qu'on lui connaît, porte un toast à notre ami Marle, à son succès dans le nouveau poste de... *Combat*, qu'il va occuper à Calais, avec le zèle socialiste, le talent littéraire et la sincérité de convictions démocratiques qui ont marqué son passage, au *Peuple de Lyon* (où il fut le collaborateur de Siauve), à la *Petite République*, à l'*Egalité de Roubaix-Tourcoing* et au *Réveil du Nord*, où il ne comptait, parmi le personnel du journal, que des amis sincères.

En terminant cette improvisation émue, que les applaudissement de tous soulignent, notre rédacteur en chef lève, son verre à la santé de notre excellent ami et à sa réussite.

Marle répond au toast de Siauve. Il n'a trouvé, dit-il, parmi les rédacteurs du *Réveil* et de l'*Egalité* que de bons camarades, dont il gardera toujours le souvenir et qu'il aura plaisir à revoir. Il a un mot tout particulièrement aimable pour son rédacteur en chef, le citoyen Siauve, qui a été pour lui, à Lyon, à Roubaix et à Lille un ami, un camarade et dont il emporte, dans sa nouvelle résidence, le précieux et sympathique souvenir.

Marle termine en levant son verre à la prospérité toujours croissante du *Réveil* et de l'*Egalité* ; à la santé de ses anciens collaborateurs et amis, qu'il se fera un agréable plaisir de visiter le plus souvent possible.

Les mains se serrent ; chacun tient à exprimer à Marle les regrets que cause son départ inopiné et les souhaits que l'on se plaît à former pour sa complète réussite dans son nouveau poste de militant socialiste.

Nos camarades Pioteix, Devraigne, Mary-Gill, Bailleul, disent ensuite d'aimables vœux à Marle ; mais l'heure du départ de notre ami pour Calais arrive et notre ancien secrétaire nous quitte.

Disons, en terminant, que l'équipe du *Réveil* et de l'*Egalité*, s'associant aux sentiments de la rédaction, a tenu à offrir à notre camarade Marle un souvenir de sympathie et d'estime, dont il s'est montré très touché.

En résumé, les vœux de tous accompagnent Louis Marle dans le nouveau milieu d'action socialiste, où vont s'exercer son talent d'écrivain démocratique et son ardeur de militant convaincu du Parti ouvrier français.

E. POLVENT.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Lille se réunira à la Mairie le jeudi 12 janvier 1899, à 8 heures et demie du soir.

AVIS AUX ÉLECTEURS

Le maire de Lille informe les électeurs qui ont changé de domicile dans le courant de l'année, qu'ils doivent en faire la déclaration au bureau des élections (salon blanc) à la mairie avant le 10 janvier prochain délai de rigueur.

Par suite du sectionnement, ils seraient maintenus dans leur ancienne section s'ils ne faisaient pas cette déclaration, et ne pourraient voter que pour les candidats de cette section.

LES TRAINS EXPRESS LILLE-PARIS-LILLE

La Chambre de Commerce de Lille était en instance depuis quelque temps déjà auprès de la Cie du chemin de fer du Nord pour obtenir l'arrivée à Paris du 1er express vers 10 heures de façon à permettre de profiter de la matinée pour les affaires.

Une lettre du Comité de direction vient de l'informer que satisfaction sera bientôt donnée à son désideratum.

A dater du prochain service d'été, il y aura deux trains le matin; l'un partant à 6 h. 45 pour arriver à Paris à 10 heures; l'autre partant à 8 h. 40 pour y arriver vers midi. Il y aura également deux trains le soir pour le retour l'un à 7 h. arrivant à Lille à 10 h. 17 et l'autre à 8 h. 40 y arrivant à 11 h. 55.

De plus l'express de l'après-midi partant de Lille à 1 h. 23 comportera des voitures de 3e classe.

On ne peut que féliciter la compagnie du Nord des améliorations qu'elle apporte ainsi aux relations commerciales de la région avec la capitale.

QUESTIONS AUX HOSPICES

A l'occasion du Nouvel-An, nous avons posé plusieurs questions à M. Danchin, vice-président des Hospices, qui ne se rappelant plus rien sans doute, se sent probablement le besoin de se rafraichir la mémoire, avant de nous répondre.

Nous allons l'aider tant soit peu.

L'enfant G. D., entré aux Bleuets le 18 mars 1896. — époque où M. Danchin administrait l'hospice Comtesse, — est né de parents qui n'ont jamais été établis en France.

C'est du moins ce que l'on nous affirme.

Est-ce vrai ?

Si le fait est vrai, il est contraire au règlement hospitalier. Voici ce que spécifie le 3e paragraphe de l'art. 54 : — « On pourra admettre en concurrence avec les orphelins de la 2e catégorie, les « orphelins lillois », issus de pères et de mères français, mais non natifs de Lille, pourvu qu'il soit justifié qu'au moment de leur décès, ces derniers auteurs avaient « une résidence non interrompue de quinze années dans cette ville ».

Or il paraît que les parents du petit G. D., ont été absents de Lille pendant trois ans et que l'enfant en question est né en Belgique pendant cette absence en France.

Maintenant que nous avons aidé la mémoire rétive de M. Danchin nous attendons sa réponse.

LA NEIGE

Si la neige est un bienfait pour la terre il n'en est pas de même de la santé publique. Les personnes atteintes d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux, de vieilles bronchites, en souffrent cruellement. Aussi leur rappelons nous la poudre Louis LEGRAS qui calme si rapidement et d'une façon durable toutes ces affections. — Une boite est envoyée contre 2 fr. 10 adressés à M. Louis LEGRAS, 139, boulevard Magenta à Paris.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES. — **Parti ouvrier.** — Pour permettre de délivrer les nouvelles cartes, la réunion mensuelle aura lieu le mardi 17 courant.

La commission administrative se réunira mercredi prochain, Maison du Peuple.

FACHES-THUMESNIL. — **Parti ouvrier.** — Dimanche 8 janvier, réunion du Comité de Faches-Thumesnil, à l'estaminet des Quatre-Chemins.

ARMENTIÈRES. — **Coopérative l' « Avenir ».** — Les membres de la société coopérative l' « Avenir » sont convoqués en assemblée générale pour le dimanche 22 janvier 1899 à 4 heures du soir, à l'effet de discuter l'ordre du jour suivant :

1. Formation du bureau ;
2. Constatation des membres présents ;
3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 novembre 1898;
4. Rapport du conseil d'administration sur la situation morale et financière de la société.
5. Rapport de la commission de contrôle.

Vu l'importance de l'assemblée, tous les membres se feront un devoir d'y assister.

Le Conseil d'administration.

Nous rappelons aux coopérateurs que c'est aujourd'hui la rentrée des jetons de partage, de 8 heures du matin à midi, au nouveau local rue de Roubaix, place du Rond point.

LA MÉDECINE NOUVELLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE DU VITALISME

ABONNEMENT : 5 FRANCS PAR AN

Envoyé FRANCO et GRATUITEMENT pendant deux mois à toute demande adressée : HOTEL DE LA MÉDECINE NOUVELLE, 19, rue de Lisbonne, PARIS

Le Vitalisme guérit toujours les maladies chroniques. — Soulagement immédiat. — Arrêt instantané de toute douleur. — Phtisie. — Goutte. — Rhumatismes. — Ataxie. — Neurasthénie. Paralysie. — Diabète. — Sénilité, etc.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAMBRAI. — **Un oubli étrange.** — Ce n'est pas sans une profonde stupéfaction que les lecteurs cambrésiens du journal conservateur *La Dépêche* ont constaté, en recevant leur traditionnel calendrier, qu'il y manquait quelque chose.

Cette année on y a croqué, comme vignette de nouvel an, la binette des députés du Nord et du Pas-de-Calais.

Nous avons constaté que nos honorables ne figuraient pas au complet dans cette superbe galerie parlementaire. Nous le regrettons vivement, avec d'autant plus de peine que le superbe portrait manquant à la collection appartenait à l'arrondissement de Cambrai.

Nous nous sommes alors demandé, avec une douloureuse anxiété, si l'original n'était pas parti dans des régions inexplorées pour y implanter la carotte électorale. En effet, Morcrette-Ledieu brille par son absence dans le superbe calendrier de la *Dépêche*. Notre confrère lillois voudrait-il, par hasard, nous cacher le mystérieux voyage du châtelain de Busigny et autres lieux?

Quoiqu'il en soit, la *Dépêche* reconnait implicitement que le département du Nord a droit dans le Cambrésis à un député nouveau.

Voilà Morcrette lâché par la *Dépêche*. C'est pour lui le commencement de la fin. Voyons, un bon mouvement, M. Morcrette-Ledieu rendez donc l'écharpe, puisque même pour votre parti, vous avez cessé d'exister.

Beaucoup de docteurs recommandent, la *Grande Pharmacie de France*, 1, rue Faidherbe à Lille. — Ils ont, la certitude que leurs ordonnances seront exécutées scrupuleusement, produits de premier choix, et prix absolument normaux et rationnels.

LE CITOYEN J. DORMOY

Nous informons les membres du Parti qu'ils peuvent souscrire à la Maison du Peuple, 21, rue de Béthune à Lille, pour des photographies de notre camarade J. Dormoy, fondateur du Parti ouvrier à Montluçon et maire de cette ville, décédé le 29 novembre dernier.

La grande photographie, 1 fr. 25.

La petite photographie, 1 fr.

UN HASARD PROVIDENTIEL

vient de faire découvrir, dans un vieux *couvent de Jérusalem*, un manuscrit renfermant les **Recettes** de ces merveilleux **Remèdes des Templiers**, ayant obtenu jadis des guérisons presque miraculeuses (dans les *Maladies de Poitrine*, de l'*Estomac*, de la *Vessie*, du *Cœur*, de la *Peau*, la *Goutte*, les *Rhumatismes*, l'*Anémie*, la *Chlorose*, etc., etc.) qui font encore l'étonnement des savants de ce siècle. Ni *poisons*, ni *produits nuisibles* n'entrent dans la composition de ces remèdes, si simples qu'ils permettent à chacun d'être *son propre médecin et celui de sa famille*.

M. MALAPAERT, à **Maiche** (Doubs), dépositaire de ce précieux manuscrit, prenant pour sienne la devise de ces moines médecins, *offre* la brochure explicative à toute personne qui joint à la demande un timbre de 0 fr. 15 c. pour sa recevoir *franco*.

67, RUE PIERRE-MOTTE, 67

près de chez Philémon), *ROUBAIX*

LINGERIE, BONNETTERIE, CONFECTIONS,

20 p. 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.

ÉTRENNES AUX CLIENTS

Etrennes 1899

Articles nouveaux et uniques donnés par la Société des Constructions l'*Etoile*, à des prix très réduits jusqu'au 20 janvier. Envoi franco contre mandat ou timbres.

Prime unique : Il sera donné gratis à tout acheteur jusqu'au 2 janvier, un beau remontoir en métal oxydé d'une valeur de 5 fr. et garanti.

AVIS. — Il ne sera donné que 300 montres en prime.

1° Bicyclettes neuves depuis 100 fr. — D'occasion : 50 fr., paiements mensuels ;

2° Le plus beau cadeau de l'année, **Le Phono-grapho**, merveilleux appareil enregistrant la parole, le chant, musique, etc., les répétant distinctement indéfiniment. La boite complète, avec notice, accessoires, 12 cylindres de rechange, jusqu'au 20 janvier : 15 fr. Après : 26 fr.

3° Magnifique revolver à 6 coups : 20 fr. Jusqu'au 20 janvier ; 11 fr.

4° Mutoscope. Bel appareil de salon, vues animées. — Très curieux appareil avec 50 vues. Prix exceptionnel : 12 fr. au lieu de 25 francs.

5° **Grande Originalité.** — La Grande Roue de Paris :

1° Pendule originale en bronze. Haute Nouveauté : Les 100 premières, 18 fr. au lieu de 30 fr. ;

2° Cave à liqueurs, 12 wagons contenant chacun 2 verres, au centre, plateau avec 4 carafons : Les 100 premières, 10 fr.

6° Métal anglais, argenté 1er choix :

1° Ecrin contenant 12 couverts (cuillers et fourchettes), 12 couteaux et 12 cuillers à café. Prix exceptionnel jusqu'au 20 janvier : 20 fr. ;

2° Pour 6 personnes seulement, jusqu'au 20 janvier : 11 fr.

7° Plateau, Cafetière ou Théière, Sucrier, Crémier, Pince à sucre (métal blanc, argenté 1er choix), Prix d'étrennes. Pour 12 personnes : 20 fr. ; pour 6 : 11 fr.

8° Beau Réveil-matin, bronze original avec 2 flambeaux. La garniture : 9 fr.

Usine à Coventry (Angleterre).

Adresser les commandes à M. DE BREON, agent général, 28, rue Condorcet, Paris.

HALTE LA !

Camarades français,

N'achetez vos vêtements qu'à la **Société Coopérative socialiste du Parti ouvrier belge, à Courtrai.**

Boulevard Saint-Jean, 13

C'est la seule coopérative de vêtements du Parti ouvrier belge, à Courtrai.

C'EST INCROYABLE

C'est incroyable, l'affluence, qui est allée visiter les magasins de **La Concurrence**, à Roubaix, ces temps derniers. Il est vrai de dire que cette maison, de premier ordre, vend des marchandises de première qualité et à des prix défiant toute concurrence loyale. — Qu'on en juge, du reste par l'exposé ci-dessous :

SOLIDITÉ - ÉLÉGANCE

MAISON DE CONFIANCE ET D'ÉCONOMIE

Séries de bottines pour hommes, fabrication de la Maison, matières de premier choix, en veau, chevreau, vernis ou vache vernie, à lacets, élastique ou à boutons, 9,05 ; 2e choix, 7,95 ; 3e, depuis 5,45.

Hygiénique, drap, claque vache vernie, 3 boucles : Hommes, 8,95 et 7,95 ; Dames, 6,95 et 5,95 ; Fillettes, 5,95 et 4,95 ; Enfants, 4,95 et 3,95. Tiges en chevreau 1 fr. 50 en plus. — Tous ces articles sont garantis montés tout cuir.

Bottines et Souliers, pour Dames, Fillettes et Enfants, très solide et élégant, à tout prix et pour toutes les bourses.

Caoutchoucs meilleures marques : Hommes, 2,90, avec éperons 3,75; Dames, à talons, 2,45 ; sans talons, 2,25.

Guêtre en cuir et en vache vernie, depuis 4,95 ; Snowbouts, Galoches, Mules, Confortables, Napolitains, Chaussons.

Pantoufle fantaisie, etc., vendu de 25 à 50 p. 0/0 au-dessous du prix réel.

Nouveau soulier, spécialement pour MM. les garçons de salle et pour tous ceux qui en raison de leurs occupations fatiguent beaucoup des pieds, d'une seule pièce, à élastiques, en lastinque ou en chevreau, ne pouvant jamais ni blesser ni fatiguer le pied.

Bien s'adresser à la *Concurrence*, 34 et 36, rue Blanchemaille. 1/2 Gros. — Atelier de Réparations.

N. O.

SI VOUS VOULEZ

Manger avec appétit.
Réconforter votre sang.
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une Consommation agréable.

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent **Vin de BANYULS-TRILLES**, *quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins* aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

BOURSE DE LILLE

du 7 janvier

VALEURS	Cours du jour	On offre	On demande
Aniche	16925	17000	16925
Anzin	5490	5500	5490
Bruay	39400	39509	39400
Bully	3230	3250	3230
Carvin	1375	1400	1375
Courrières	2174	2180	2170
Douchy	948	980	948
Dourges	21000	21200	20900
Escarpelle	805	805	800
Lens 100e	485	486	485
Liévin	1890	1900	1895
Meurchin	9675	9800	9700
Ostricourt	1070	1080	1070
Vicoigne	23850	23350	23250

Le Gérant, Jean PIOTEIX.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*.
28, Rue de Fives, 28.

FEUILLETON DU 9 JANVIER — N° 68

LA

JOUEUSE D'ORGUE

PAR

XAVIER DE MONTÉPIN

CAÏN

PREMIÈRE PARTIE

XLIII

— Laissez-les... — dit Daniel Savanne.

— Il est de plus en plus évident qu'on s'est servi de doubles clefs ou de « rossignols », — fit observer le chef de la Sûreté, — le « rossignol », dans des mains expérimentées, donne des résultats surprenants. Nous devons avoir affaire à des professionnels...

M. Savanne ne répondit pas.

En ce moment la porte de la loge s'ouvrit et un homme livide, les traits décomposés, les yeux hagards, entra comme un fou.

C'était Prieur, le caissier de Richard Vernière.

Malgré la profonde altération de son visage, Daniel le reconnut du premier coup d'œil

— Le patron assassiné !... l'usine incendiée Véronique blessée !... — bégaya Prieur que l'émotion étranglait — je viens d'apprendre à l'instant ces affreuses nouvelles !... — Oh ! dites-moi que M. Vernière n'est pas mort ! — Dites-moi qu'on le sauvera !

— Remettez-vous, je vous en prie, monsieur Prieur — dit le juge d'instruction — et faites preuve, comme moi, de force et de courage... — Ce n'est malheureusement que trop vrai... Mon pauvre ami Richard est mort, et Véronique ne survivra pas à ses blessures...

— Mon Dieu ! mon Dieu ! — fit le caissier en se tordant les mains. — Mais c'est horrible, tout cela ! c'est monstrueux !

— Je vous attendais avec impatience — reprit Daniel — afin d'obtenir de vous les renseignements précis dont j'ai le plus grand besoin pour me former une opinion sur les vrais mobiles des crimes accomplis. — Asseyez-vous donc et répondez-moi.

Le caissier s'écroula sur une chaise en pleurant.

— Questionnez-moi, monsieur... — balbutia-t-il — je vous répondrai de mon mieux.

— D'abord, à quelle Compagnie monsieur Vernière était-il assuré ?

Nous devons la prévenir du sinistre...

Prieur leva ses deux mains vers le plafond et dit en gémissant :

— Hélas ! hélas ! — assuré ! — Il ne l'était plus...

Daniel sursauta.

— Mais c'est impossible !! — s'écria-t-il.

— Hélas ! hélas ! — répéta le caissier.

— Quoi, l'immeuble, les ateliers, les machines n'étaient pas assurés ?

— C'est une fatalité, monsieur ! une fatalité si étrange, si invraisemblable, que c'est à n'y pas croire ! — C'est la ruine complète pour Mlle Aline, la fille de mon cher patron...

— Expliquez-vous, monsieur Prieur... Je ne vous comprends pas. — De quelle fatalité parlez-vous ?...

— M. Vernière était assuré pour deux cent cinquante mille francs à une Compagnie américaine. — Sa police expirait le 31 décembre 1893, dimanche dernier, avant-hier. — Ne voulant pas renouveler son contrat avec cette Compagnie, il l'avait prévenue dans les délais voulus et s'était adressé à la *Générale*, afin que l'assurance à cette Compagnie courût à partir du 1er Janvier 1894, afin de ne pas laisser un jour d'intervalle entre l'expiration de l'assurance à l'américaine et la conclusion de la nouvelle assurance à la *Générrle*.

— Eh bien ?

— Eh bien ! monsieur, au dernier moment un inspecteur de la *Générale* souleva des difficultés au sujet des risques des voisins, à cause de la mitoyenneté dangereuse de la fabrique de couleurs et vernis... — Bref, c'est aujourd'hui seulement qu'on devait apporter au patron la police à signer.

— De telle sorte qu'aucune signature n'a été échangée ?

— Aucune.

XLIV

— Quelle fatalité, mais aussi quelle imprudence ! — s'écria Daniel.

— Oui, bien grande imprudence, monsieur le juge d'instruction, — répliqua Prieur. — Mais qui pouvait admettre la possibilité d'un incendie au moment où pas un feu n'était allumé, où pas un ouvrier ne travaillait dans l'usine... — Il a fallu l'intervention d'une main criminelle pour amener un pareil malheur !... — Je le répète, c'est la ruine ! — On n'a aucun recours contre la Compagnie dont la police expirait le 31 décembre et à qui on avait signifié qu'on ne la renouvellerait point... — On n'en a pas non plus avec la Compagnie nouvelle qui n'est nullement engagée :... — De cette usine si florissante, dont la prospérité allait toujours croissant, il ne reste que des décombres et un terrain dont les constructions qui le couvraient constituaient presque toute la valeur.

Prieur, fiévreux, ajouta ;

— Mais la caisse, les livres de comptabilité, a-t-on pu les sauver, au moins?

— On n'a rien pu sauver.

Le caissier se dressa, comme mû par un ressort, et fit un geste de désespoir.

Son visage exprimait une stupeur épouvantée.

— Rien ! — répéta-t-il d'une voix tellement étranglée qu'elle était à peine distincte. — Alors le sinistre est encore plus épouvantable, et la ruine de la fille du patron encore plus complète !... — Ainsi le coffre-fort?

— Est enfoui sous les décombres, — répondit Daniel Savanne.

— Quel malheur ! mon Dieu ! Quel malheur !

— Contenait-il donc une forte somme ?

— Toute la fortune liquide de M. Vernière.

— Toute sa fortune !...

— Oui. — A l'exception de quelques milliers de francs restés au Crédit Lyonnais... Vingt-cinq ou vingt-six mille fr. à peine.

— Et la somme renfermée dans la caisse s'élevait à quel chiffre.

— Au chiffre de cinq cent cinquante-deux mille deux cent vingt-sept francs quinze centimes.

— Est-ce bien possible ?...

— C'est le chiffre exact, monsieur,... — Samedi soir, après avoir établi la balance de l'année, je remettais à mon patron les sommes encaissées dans la journée, y compris deux cent cinquante mille francs touchés au ministère de la marine.

— Et vous êtes certain que Richard Vernière avait enfermé tout cet argent dans sa caisse ?

— Devant moi, monsieur...

— Quelle heure était-il ?

— Sept heures du soir.

— Mais c'était insensé de garder à l'usine une somme aussi importante !

— M. Vernière ne pouvait agir autrement, le dimanche et le lundi étant des jours fériés où le Crédit Lyonnais n'ouvrait point ses guichets... C'est ce matin que mon cher patron devait aller effectuer son dépôt.

— Il y a dans cet enchaînement de circonstances une fatalité véritable ! — murmura le chef de la sûreté.

Daniel Savanne réfléchissait.

Brusquement, après un silence, il demanda :

— Quelqu'un pouvait-il savoir que la caisse de M. Vernière contenait une pareille somme le dimanche 31 décembre et le lundi 1er janvier !

— Non, monsieur, — répondit Prieur, — le patron seul, et moi, le savions..

— Vous en êtes bien sûr ?

— Oh ! parfaitement sûr, monsieur, — j'étais seul avec M. Vernière, quand je lui ai rendu mes comptes de fin d'année.

L'honnête caissier oubliait qu'en causant avec Claude Grivot il lui avait parlé d'une encaisse de plus de cinq cent mille francs, et qu'il lui avait remis, pour envelopper des pièces d'or de cinq francs un brouillon sur lequel se trouvaient détaillés les recettes et les paiements de la journée.

— Possédiez-vous une double-clef de la caisse ? — reprit Daniel Savanne.

— Non, monsieur... — il n'existait qu'une seule clef, celle du patron... — elle faisait partie d'un trousseau qu'il portait toujours sur lui.

— A-t-on fouillé les vêtements de M. Vernière ? — demanda le juge d'instruction à l'inspecteur de la Sûreté.

— Je ne puis vous le dire, monsieur, — répondit Berthaut, — ni moi, ni aucun de mes agents nous n'avons été chargés de le faire.

— C'est un oubli très pardonnable en de pareilles circonstances... — Montez à la chambre où repose le corps de Richard Vernière, et visitez les vêtements. — Apportez-moi tout ce que vous trouverez dans les poches...

L'inspecteur disparut.

Prieur restait muet, écrasé.

M. Savanne et le chef de la Sûreté s'entretenaient à voix basse.

Berthaut revint.

Il apportait un portefeuille et un trousseau de clefs qu'il déposa sur la table devant le juge d'instruction.

Daniel Savanne prit le trousseau, et le présentant au caissier, le pria de désigner, parmi les clefs, celle du coffre-fort.

— La voilà, monsieur.

Et Prieur touchait du doigt une clef plus petite que toutes les autres.

— Bien. — Maintenant, pouvez-vous me dire exactement de quelles monnaies se composait la somme en caisse ?

— Oui, monsieur, — chaque soir, je faisais en double un bordereau détaillé, et je remettais l'un des deux à M. Vernière.

(A suivre)